Mise en ligne: 3 juin 2014.

Dernière modification : 7 mars 2023. www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS

Filiale de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (SEEMI) www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SEEMI.pdf et, jusqu'en 1933, de la Société commerciale du Laos www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Commerciale du Laos.pdf

Émile DUPUY (1896-1936), président

Fondateur de la Banque Dupuy frères et Compagnie, Paris Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Banque_Dupuy_freres.pdf Président de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Société anonyme, 22 septembre 1925.

Société immobilière du Laos (La Journée industrielle, 20 août 1926)

Une assemblée extraordinaire, tonne le 18 août, a régularisé l'augmentation du capital de 200.000 fr. à 1.200.000 francs.

Société immobilière du Laos (La Journée industrielle, 1er octobre 1926)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a autorisé le conseil à porter le capital de 1 million 200.000 fr. à 5 millions.

Société immobilière du Laos (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 janvier 1927)

La Société immobilière du Laos a été créée en 1925 sous les auspices de la Société commerciale du Laos. Sont but principal est l'organisation immobilière et foncière du moyen Laos.

Le développement économique de cette région est appelé à être particulièrement intéressant, par suite de la création d'une industrie minière importante, et de la prochaine réalisation de la liaison, par voie ferrée, du Mékong à la mer de Chine.

Le récent traité d'amitié et de commerce signé avec le Siam constituera également un élément de transformation du moyen Laos.

La Société immobilière du Laos a décidé d'augmenter son capital au fur et à mesure des besoins locaux. Ce capital, qui n'était que de 200.000 francs au début de l'année 1926, a été porté à 1.200.000 francs, il y a quelques mois.

Une nouvelle augmentation, qui a surtout pour objet l'établissement d'une large participation de la Colonie à la direction effective, portera le capital à 2.000.000 de francs (délibération du conseil d'administration du 18 août 1926).

La Société Immobilière du Laos possède déjà près de 10.000 mètres carrés de terrains urbains, choisis avec soin, sur une partie desquels ont été édifiés des immeubles à destination variée, qui sont en plein rapport. Elle dispose, en outre, de fonds de roulement suffisants pour assurer largement l'exécution du programme de début qu'elle s'est fixé.

Le conseil d'administration actuel se compose de :

Président : M. Émile Dupuy, administrateur-directeur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine et de la Société commerciale du Laos.

Membres : René Bartholoni, administrateur délégué de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine et président du conseil d'administration de la Société commerciale du Laos.

Brame, administrateur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine et de la Société commerciale du Laos.

Charles Raoul-Duval, administrateur de la Société commerciale du Laos.

Il s'augmentera de personnalités de la Colonie dès que la souscription en cours sera close.

Les souscripteurs indochinois bénéficient des mêmes avantages que les souscripteurs métropolitains, à savoir que quatre cents parts bénéficiaires leur sont attribuées, à raison d'une part pour quarante actions souscrites, et qu'ils seront représentés au sein du conseil d'administration dans une égale proportion

Les capitaux disponibles se raréfient (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 février 1927)

[...] Déjà, les société les plus solides, les plus riches d'avenir éprouvent de grandes difficultés à placer leurs émissions et on en a vu, qui cependant auraient dû inspirer confiance, comme cette excellente petite affaire, la Société immobilière du Laos, échouer complètement dans leur appel aux capitaux locaux. [...]

Société immobilière du Laos (*La Journée industrielle*, 23 et 30 décembre 1927)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan du premier exercice social se soldant par un bénéfice de 5.000 fr. environ qui a été affecté à l'amortissement des frais de premier établissement

Notre carnet financier (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1928)

La Société immobilière du Laos a fait, pendant son premier exercice, un bénéfice de 5.000 francs.

Immobilière du Laos (La Journée industrielle, 23 novembre 1928)

Le bilan de l'exercice 1927 sera soumis à l'assemblée ordinaire du 3 décembre. Bénéfice : 31.314 fr., dont le conseil proposera l'affectation aux amortissements.

Société immobilière du Laos (*La Journée industrielle, 4* décembre 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1927 présentant un solde créditeur de 31.314 fr. 85 qui a été appliqué à l'amortissement total des frais de constitution et d'augmentation de capital et à l'amortissement partiel des frais de premier établissement.

M. Maurice Bartholoni a été élu administrateur en remplacement de M. René Bartholoni, décédé.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS Société anonyme, au capital de 1.200.000 fr. Siège social à Thakhek (Laos, Indochine). Bureaux à Paris, 21, rue de la Ville-l'Evêque (8e). (BALO, 10 décembre 1928)

Société anonyme française.

Statuts recus par Me Couturier, notaire Paris, le 22 septembre 1925.

Siège social. — À Thakhek (Laos, Indochine).

Bureaux. — À Paris, 21, rue de la Ville-l'Evêque (8e).

Objet de la société. — L'acquisition de tous terrains, immeubles et constructions de toute nature au Laos, et plus généralement en Indochine et pays voisins, par voie d'achats directs, d'adjudication publique ou de concession, mise en valeur desdites propriétés, immeubles et constructions, l'édification, l'exploitation ou la location de toutes propriétés, toutes opérations de placement de fonds industriels ou financiers, soit en valeur mobilière, soit en hypothèque, soit de toute autre manière, généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et financières se rattachant aux objets ci-dessus.

Durée de la société. — Cent ans, à compter de la constitution définitive (28 septembre 1925).

Capital social actuel. — 1.200.000 fr., divisé en 2.400 actions de 500 fr. (cinq cents francs) chacune, entièrement libérées.

Sur ces 2.400 actions, 40 (quarante) ont été remises, à l'origine, à M. Émile Dupuy, en rémunération partielle de ses apports (travaux et études).

Parts bénéficiaires. — Il existe 1.500 parts bénéficiaires, sans valeur nominale, dont 500 (cinq cents) ont été remises à M. Émile Dupuy en rémunération partielle de ses apoorts.

Il n'a pas été émis d'obligations.

Assemblées générales. — L'assemblée générale se tient chaque année au siège social ou dans tout autre endroit fixé par le conseil.

Les convocations sont faites par avis inséré dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social et de Paris, au moins quarante jours à l'avance.

Toutefois, en ce qui concerne l'assemblée générale extraordinaire, ce délai de convocation est réduit à quinze jours.

Tous les actionnaires ont le droit d'assister aux assemblées et y ont autant de voix qu'ils possèdent ou représentent d'actions sans limitation.

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Répartition des bénéfices. — Sur les bénéfices nets, il est d'abord prélevé 5 p. 100 pour la répartition légale, puis la somme nécessaire pour .servir aux actionnaires un premier dividende de 6 p. 100 du capital versé et non amorti. Le surplus est réparti ainsi

15 p. 100 au conseil d'administration. 70 p. 100 à la disposition de l'assemblée générale qui en détermine l'emploi et

15 p. 100 aux parts bénéficiaires.

Augmentation de capital. — Le conseil d'administration est autorisé dès à présent à porter le capital social à 5.000.000 de francs (cinq millions) sur sa seule délibération. — Usant de cette faculté, le conseil, dans sa séance du 3 décembre 1928, a décidé de porter le capital social à 3.000.000 de francs.

La présente insertion est faite à toutes fins utiles et notamment en vue de l'émission de 3.600 actions nouvelles de 500 fr. chacune (cinq cents francs), émission faite en vue de porter le capital social à 3.000.000 de francs (trois millions).

Bilan au 31 décembre 1927.

ACTIF

Frais de constitution : 17.425 9 Amortissement : 17.425 90'

Mémoire

Frais de premier établissement : 85.213 20

Amortissement: 18.086 85

67.126 35

Immeubles (terrains): 351.492 60

Constructions: 239.522 90

591.015 50

Caisses et banques 235.495 80

Débiteurs divers 10 30

Compte d'ordre (change) 334.530 95

Total 1.228.178 90

PASSIF

Capital social 1.200.000 00 Créditeurs divers 26.078 90 Compte d'ordre 2.100 00 Total 1.228.178 90

Fait à Paris, le 5 décembre 1928.

Certifié sincère:

Le président du conseil d'administration,

ÉMILE DUPUY, demeurant 151, avenue de Wagram, élisant domicile: 21, rue de la Ville-l'Evêque, Paris (8º).

Notre carnet financier (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1929)

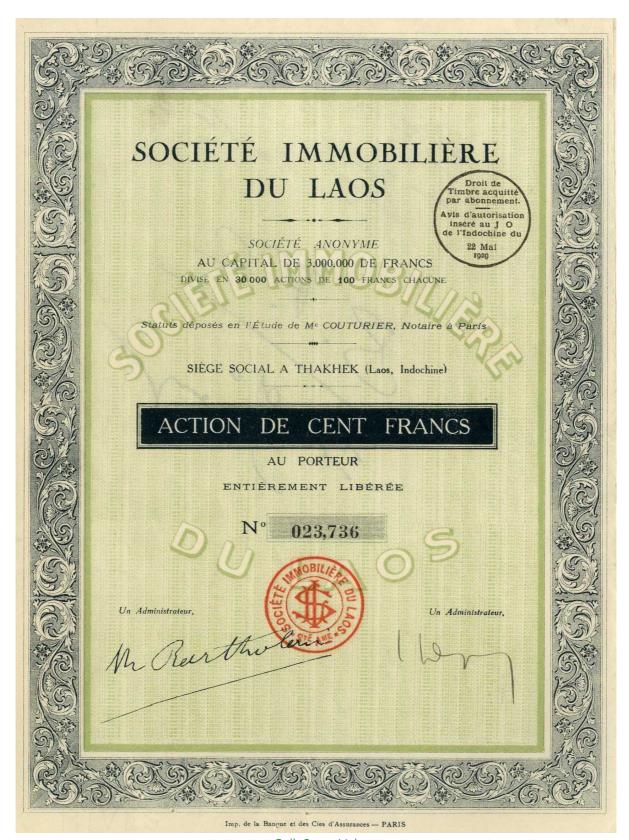
La Société immobilière du Laos porte son capital de 1.200.000 à 3 millions de francs et divise ses actions en actions en 100 fr.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 mai 1929)

L'actif fait état d'un portefeuille estimé à 525.000 fr. (Étains du Cammon, Société Commerciale du Laos, Immobilière du Laos et Textile du Laos).

Société immobilière du Laos (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 mai 1929)

A porté son capital de 1.200.000 à 3.000.000 fr. par émission de 3.600 actions de 500 fr. ; elle modifie en outre ses statuts pour étendre son action aux travaux publics.



Coll. Serge Volper www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS

Société anonyme au capital de 3.000.000 de fr. divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de Me Couturier, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 22 mai 1929

Siège social à Thakhek (Laos, Indochine)

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée Un administrateur (à gauche) : René Bartholoni Un administrateur (à droite) : Dupuy

Imp. de la Banque et des Cies d'assurance, Paris

IMMOBILIÈRE DU LAOS (L'Information financière, économique et politique, 12 décembre 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue le 10 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice au 31 décembre 1928, présentant un solde créditeur de 31.034 francs, qui a été affecté à l'amortissement partiel des frais de constitution.

M. Émile Dupuy, administrateur sortant, a été réélu.

Le rapport indique que l'année 1928 a encore été une période d'organisation. Le domaine foncier social n'a pas été augmenté, la Société s'étant limitée à l'entretien des immeubles actuels, sans en construire de nouveaux, puisqu'il en existe à Thakhek un nombre suffisant pour pourvoir aux besoins de la population dont le mouvement est demeuré stationnaire.

Société immobilière du Laos (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 janvier 1930)

L'exercice clos le 31 déc.1928 fait ressortir un solde bénéficiaire de 31.034 francs, affecté a l'amortissement partiel des frais de premier établissement, l'exercice 1928 constituant encore une période d'organisation. Admirez l'euphémisme.

Immobilière du Laos (Cote de la Bourse et de la banque, 6 juin 1930)

Bénéfices : 143.036 contre 31.314 fr. Le Conseil envisagerait la distribution d'un acompte de 5 % an cours de l'exercice.

Immobilière du Laos (*Les Annales coloniales*, 11 octobre 1930) Produit brut de l'exercice : 184.163 fr. ; bénéf. net : 143.000 francs, reporté à nouveau. Les résultats du premier semestre 1930 étant en progression, le conseil annoncera prochainement, croyons-nous, un acompte de 5 fr. par act. sur le divid.au titre de l'exercice 1930.

Au bilan : immobilisations : 654.667 fr. ; portefeuille : 519.000 fr. ; disponible : 521.970 francs ; débiteurs divers : 1.137.735 fr. Au passif, les divers s'élèvent à 25.406 fr.

Société immobilière du Laos (*La Journée industrielle,* 11 décembre 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice de 84.431 fr., qui a été reporté à nouveau.

Société immobilière du Laos (*La Journée industrielle*, 6 novembre 1932)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 20 décembre en vue d'examiner la situation sociale et de prendre toutes décisions en conséquence : continuation de la société: fusion ou dissolution anticipée.

ciete. Tusion ou dissoluti

Notre carnet financier (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1933)

La Société immobilière du Laos a perdu un million et demi.

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 23 novembre 1933)

La Société commerciale du Laos* procède à une première répartition sur les bases suivantes : pour deux actions « Commerciale du Laos », il est attribué une action « Études et exploitations minières de l'Indochine » ; pour cinq actions : 1 part « Immobilière du Laos » ; pour 10 actions : une 1 action « Immobilière du Laos ».

""" , po

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 15 décembre 1934)

Les comptes de l'exercice 1933 de la Société immobilière du Laos, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 15 décembre, s'équilibrent à peu près. Le solde débiteur antérieur de 1 500.870 francs restera donc sensiblement au même chiffre.

Société immobilière du Laos (*La Journée industrielle*, 5 décembre 1935)

Les comptes de l'exercice 1934 se soldent par une perte de 8.698 fr. portant le déficit total à 1.581.147 francs.

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 12 décembre 1936)

Les comptes de l'exercice 1935 qui seront présentés à l'assemblée du 23 décembre se soldent à peu près dans les mêmes conditions que ceux de l'exercice précédent, soit un déficit de 8.698 francs.

AEC 1937/1049 — Société immobilière du Laos,

THAKHEK (Laos).

Capital. — Société anon. fondée le 22 sept. 1925, 3 millions de fr. en 30.000 actions de 100 fr., dont 200 actions d'apport attribuées à M. Émile Dupuy, avec 500 parts bénéficiaires sur les 1.500 qui ont été créées.

Objet. — Opérations immobilières au Laos : entreprise de travaux publics.

Conseil. — MM. Pierre Brame, présid.; Maurice Bartholoni, administrateur, 103, rue La-Boétie, Paris.

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 8 janvier 1938)

L'assemblée ordinaire du 20 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1936 qui se soldent par une perte de 8.433 fr soit, avec le solde débiteur antérieur de 1.788.651 francs, un déficit total de. 1.797.084 francs.

Société immobilière du Laos Société anonyme au capital de 3 millions de francs SIÈGE SOCIAL A THAKHEK — LAOS (INDOCHINE) (L'Information d'Indochine, économique et financière, 14 janvier 1939)

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Paris, 21, rue de la Ville-l'Évêque, le 22 décembre 1938, sur avis paru dans le *Journal officiel de l'Indochine* du 23 novembre, n° 95, et le journal *Les Affiches Parisiennes de Département de la Seine*, n'ayant pu délibérer faute d'avoir atteint le quorum imposé par les statuts, MM. les actionnaires sont à nouveau convoqués à Paris, 21, rue de la Ville-l'Évêque [= SEEMI], le 26 janvier 1939, à 11 heures.

ORDRE DU JOUR

Examen de la situation de la société et décisions à. prendre, conformément à l'article 41 des statuts, en ce qui concerne soit la continuation des opérations sociales, soit la dissolution anticipée de la société. Dans le cas où l'assemblée déciderait la continuation de l'activité sociale :

Annulation d'actions;

Réduction du capital social;

Modifications consécutives des statuts sociaux notamment en leur article 6.

Les propriétaires d'actions au porteur, désirant assister à l'assemblée ou s'y faire représenter, devront déposer leurs titres au moins quatre jours francs avant l'assemblée, soit avant le 22 janvier 1939, au siège social à Thakhek, Laos (chez M. Thao-Bounlit, quartier de l'Abattoir), ou au bureau de la Société, 21, rue de la Ville-l'Evêque, Paris VIIIe.

Les propriétaires d'actions au nominatif seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Le conseil d'administration.

(France Indochine du 11 janvier 1939).

Société immobilière du Laos (L'Information d'Indochine, économique et financière, 11 février 1939)

L'assemblée extraordinaire du 26 janvier a décidé : 1° la continuation des affaires sociales, malgré la perte des trois quarts du capital ; 2° une réduction de ce capital à 591.000 fr. au lieu de 2.955.000 fr. par annulation de 23.640 actions de 100 francs.

Il y aura, en fait, échange des 29.550 actions actuelles contre 5.910 nouvelles à une époque qui sera ultérieurement fixée. L'échange se fera dans la proportion de cinq actions anciennes contre une nouvelle.

Les statuts ont été modifiés dans le sens des décisions prises.

Société immobilière du Laos Société anonyme au capital de 591.000 francs SIÈGE SOCIAL : THAKHEK (Laos) **BUREAUX A PARIS:** 21, rue de la Ville-l'Évêque (8e) (L'Information d'Indochine, économique et financière, 13 mai 1939)

Messieurs les actionnaires sont informés, en vertu des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 janvier 1939, qui a réduit le capital de la société de 3.000.000 de francs à 591.000 francs l'échange des actions anciennes contre des actions nouvelles a lieu, à partir du 1er mai 1939, aux guichets de la Banque franco-chinoise, 74, rue Saint-Lazare à Paris.

L'échange se fera à raison de 5 actions anciennes pour une action nouvelle.

Dans le but de faciliter les échanges, cet établissement de crédit centralisera les offres d'achat et les demandes de cession d'actions anciennes constituant rompu.

Le conseil d'administration.

(Journal officiel du 6 mai 1939).

Société immobilière du Laos (La Journée industrielle, 1er août 1939)

Les actionnaires de cette société, réunis le 26 juillet, en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1938 qui accusent un bénéfice de 3 358 francs, ce qui ramène de 2 294 090 fr. à 2.290.737 francs le solde débiteur figurant au bilan.

Ce solde doit disparaître, grâce à la réduction du capital de 3 millions de francs à 591 000 francs, qui a été votée par l'assemblée extraordinaire du 26 janvier dernier, une fois clos l'exercice dont les comptes viennent d'étire soumis.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS Société anonyme fondée en 1925 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 4, p. 568)

Objet : l'acquisition et la mise en valeur de tous terrains, immeubles et constructions de toute nature ; l'édification, l'exploitation et la location de toutes propriétés ; le placement de fonds industriels et financiers.

Siège social: Thakhek, Laos.

Capital social : 591.000 fr., divisé en 5.910 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.200.000 fr. en 2.400 actions de 500 fr. dont 40 actions d'apports.

Porté en 1929 à 3.000.000 fr. par émission de 3.600 actions de 500 fr. à 530 fr.

Réduit en 1939 à 2.955.000 fr. par annulation de 450 actions de 100 fr.

Puis à 591.000 fr. par annulation de 23.640 actions de 100 fr. (échange de 5 actions anciennes contre 1 nouvelle).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. P. BRAME, président ; M[aurice] BARTHOLONI [fils de René] ; administrateur-délégué ; [Richard] D'ASSIER DE BOISREDON [gendre de René Bartholoni], administrateur.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.